SEN-DIPLO MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE
MAI 2015 - N°9

LE SÉNÉGAL MET LE CAP SUR L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris - Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30 - www.ambasseneparis.com

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 1 20/05/2015 22:31:25

55ème anniversaire de l'Indépendance du Sénégal.

« La Fête nationale, symbole de notre liberté retrouvée, est toujours un moment fort de rassemblement autour des valeurs cardinales qui forment le socle de la Nation sénégalaise : valeurs de paix, de solidarité, de fraternité humaine et de cohésion sociale ».

SOMMAIRE

3 **55ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU SÉNÉGAL**

4-6 **VIE DES INSTITUTIONS**

4 S.E.M. Macky SALL a procédé, le 30 mars 2015, à la décoration d'éminentes personnalités de la Nation.

5 Le Premier Ministre Mahammad Boun Abdallah DIONNE a fait face aux Députés pour répondre aux questions d'actualité.

5 La mémoire et l'œuvre du Président Léopold Sédar SENGHOR honorées, le 6 mai 2015, par la pose d'une Plaque à Paris.

6 La rencontre des acteurs de la Francophonie sur le thème « Quelles complémentarités d'actions pour les droits de l'enfant ».

7-9 **AXE PARIS/DAKAR**

7 Le Forum Franco-Africain pour une croissance partagée s'est tenu à Paris, le 6 février 2015.

8 Le Salon International de l'Agriculture (SIA) s'est tenu au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

9 Visite de travail du Ministre de l'Éducation nationale à Paris.

9 Partenariat entre la Commune de Gorée et la ville de Nancy.

10 **ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES**

Lancement du Forum Franco-Indien et partenaires francophones de la France, le 10 avril 2015 à Paris.

La quatrième édition des Rencontres « Consuls Entreprises » s'est tenue à Nancy, le 9 avril 2015.

L'Atelier « Business France » organisé, le 9 avril 2015.

11 **ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE**

Hommage à l'Ambassadeur Paul BADJI.

SEN-DIPLO MAG
La lettre du Sénégal
N°9 – Mai 2015.

Coordination et Réalisation :
Mohamed GASSAMA

Ont collaboré à ce numéro :
S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur,
Colonel Ibrahima MBAYE, Attaché militaire,
M. Abdoulaye MBODJ,
Chef du Bureau économique,
M. Omar GAYE, M. Mamadou DIA,
M. Moussa DIACK, M. Saliou NIANG DIENG,
M. Moustapha NDOUR, M. Cheickh AGNE,
Mme Oumou KANE, Mme Sawdatou NDONGO,
M. Amadou D. SARR, M. Mor Talla NIANG,
Mme Astou FALL NDIAYE, Mme Nafi AMAR,
Mme Amy MBOW et M. Lamine KAMARA.

Crédit photos :
Présidence de la République du Sénégal,
Ministère des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Exterieur.

14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30
Web : www.ambasseneparis.com

Conception & Réalisation : Véronique Cocito
Impression : STRAT IMPRESSION

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 2 20/05/2015 22:31:29

55ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU SÉNÉGAL

Le Chef de l'État appelle ses concitoyens au rassemblement et à travailler à la consolidation de l'œuvre de construction nationale.

À travers une prise d'Armes et sur le thème ***« La formation dans les Forces de défense et de sécurité : focus sur les écoles »,*** le Sénégal a commémoré le 4 avril 2015, le 55ème anniversaire de son indépendance. Comme le veut la tradition, à la veille de la Fête nationale, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL a délivré un Message à la Nation.
Il a saisi cette occasion solennelle pour rendre hommage aux anciens combattants et exprimer toute sa reconnaissance aux Forces de défense et de sécurité engagées en opération, au service de la Nation et de la paix, en Afrique et dans le monde, avant de souligner le rôle tout particulier que la formation militaire revêt dans le contexte sécuritaire actuel.

Insistant sur l'importance de la discipline qui constitue ***« la règle d'or des Nations qui marchent résolument vers le progrès »,*** le Président de la République a invité ses concitoyens à ***« cultiver la mystique, du travail, du civisme, veiller à l'égalité de tous devant la loi, concilier la liberté et la responsabilité et allier l'exercice des droits à l'observance des devoirs citoyens.»***
Mais il faut noter que les questions économiques ont occupé une place centrale dans le Discours à la Nation du Président de la République qui a, à ce propos, rappelé les différents projets réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE) adopté en février 2014.
Il a, en outre, salué la bonne assise macroéconomique du pays marquée, notamment, par la réduction progressive du déficit budgétaire, la bonne tenue des finances publiques, la maîtrise de l'inflation et une gestion prudente de la dette publique, la nette amélioration des recettes budgétaires qui sont passées de 1464 milliards de FCFA en 2012 à 1673 milliards en 2014. Dans ce contexte favorable, le taux de croissance économique devrait s'établir à 5,4 % en 2015, contre 1,7 % en 2011.

Mais pour le Chef de l'État, le défi majeur du Sénégal, c'est de gagner la bataille de l'indépendance économique en se « libérant du besoin de l'aide et de la dépendance de l'extérieur pour tout ce que nous pouvons produire par nous-mêmes ». Ceci passe par l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire qui constitue, selon le Chef de l'État, le premier jalon de l'émergence. Il a, dans cette optique, réaffirmé l'objectif d'autosuffisance en riz dès 2017 avec la production de 1 600 000 tonnes prévue dans le cadre du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).
Toujours au plan économique, le Président de la République a annoncé une série de mesures incitatives destinées à la relance du secteur touristique et à l'allégement des frais de voyage des sénégalais de la diaspora. Il s'agit :

- de la suppression, à compter du 1er mai 2015, du visa biométrique payant à l'entrée au Sénégal, instauré en juillet 2013 ;
- de la réduction de 50 %, de la parafiscalité sur le billet d'avion concernant notamment la redevance passager et la taxe de sûreté ;
- de la suppression du droit de timbres sur les billets d'avion.

Dans ce sillage, le Gouvernement du Sénégal engagera des consultations avec les compagnies aériennes à l'effet d'examiner la possibilité de réduire la surcharge carburant. Le Président de la République a, en outre, annoncé la mise en place d'un crédit de 5 milliards de Francs CFA (environ 7,6 millions d'euros), en soutien au secteur hôtelier.

En terminant son adresse à la Nation, le Président de République a appelé ses concitoyens au rassemblement et à travailler à la consolidation de l'œuvre de construction nationale, mais également à garder à l'esprit, l'héritage de paix de fraternité, de tolérance et de respect de la diversité légué par les anciens.

Pour le Chef de l'État, le défi majeur du Sénégal, c'est de gagner la bataille de l'indépendance économique en se « libérant du besoin de l'aide et de la dépendance de l'extérieur pour tout ce que nous pouvons produire par nous-mêmes ».

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 3 20/05/2015 22:31:32

VIE DES INSTITUTIONS

Le Président de République, S.E.M. Macky SALL, a procédé, le 30 mars 2015, à la décoration d'éminentes personnalités de la Nation.

Le Chef de l'État entouré de M. Habib THIAM, M. Cheikh Abdoul Khadre CISSOKHO, M. Mamadou SECK, M. Souleymane Ndéné NDIAYE et du Contre-amiral El Hadji Ousmane Ibrahima SALL, Grand Chancellier.

Ces Personnalités sont composées essentiellement d'anciens Présidents de l'Assemblé nationale et du Sénat ainsi que d'anciens Premiers Ministres ayant exercé pendant deux ans. Ont été élevés à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Lion :

- Abdoul Khadre CISSOKHO, Pape DIOP et Mamadou SECK, anciens Présidents de l'Assemblée nationale ;
- Habib THIAM et Souleymane Ndéné NDIAYE, anciens Premiers Ministres.

Le Chef de l'État a également élevé au grade de « Commandeur de l'Ordre National du Lion » :

- Mbaye Jacques DIOP, ancien Député, Maire de Rufisque ;
- Ousmane SOW, Sculpteur, membre de l'Académie des Beaux Arts de Paris.

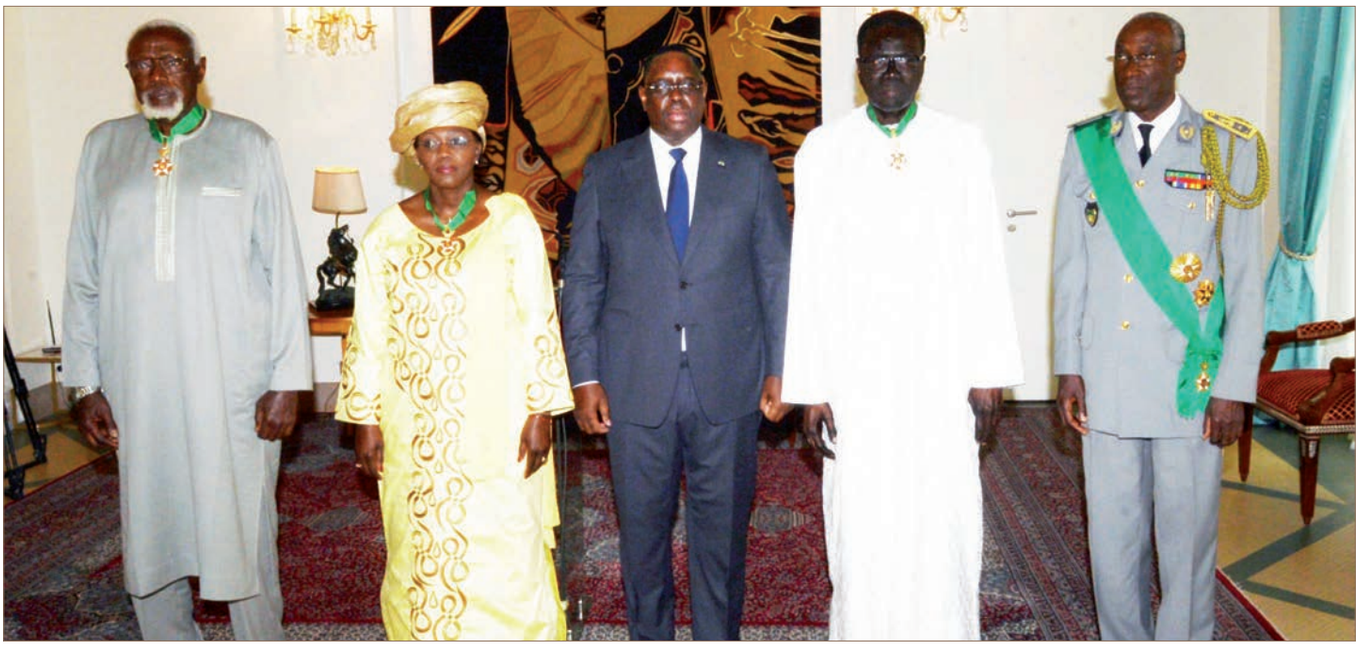

Le Chef de l'État entouré de M. Ousmane SOW, Mme Aminata TALL, de Maître Mbaye Jacques DIOP et du Contre-amiral El Hadji Ousmane Ibrahima SALL.

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 4 20/05/2015 22:31:34

VIE DES INSTITUTIONS

Le Premier Ministre Mahammad Boun Abdallah DIONNE a fait face aux Députés pour répondre aux questions d'actualité, le 23 avril 2015.

C'est la deuxième fois cette année que le Chef du Gouvernement se présente devant la Représentation nationale.

Il convient de rappeler que le 12 mars 2015, le Premier Ministre s'était rendu à l'Assemblée nationale pour informer les Députés sur un certain nombre de dossiers mais aussi pour établir un dialogue permanent et institutionnel avec l'opposition que visait cette rencontre.

Pour son second passage à l'Assemblée, les débats ont essentiellement tourné autour de la crise que traverse l'école sénégalaise.

Le Premier Ministre Mahammad Boun Abdallah DIONNE répond aux questions des Députés.

La mémoire et l'œuvre du Président Léopold Sédar SENGHOR honorées, le 6 mai 2015, par la pose d'une Plaque devant la façade de l'immeuble, sis au n°1 du Square Tocqueville, dans le 17ème arrondissement de Paris.

M. Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, entouré de S.E.M. Paul BADJI, de Mme Fatim GUEYE, Ambassadeur, Délégué Permanent du Sénégal auprès de l'UNESCO, des Initiateurs du Projet et Représentants de la Famille de SENGHOR.

La cérémonie a été présidée par Monsieur Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, en présence de M. Jean-Louis DESTANS, Député de l'Eure, Représentant de M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale française.

Dans son allocution, le Président Moustapha NIASSE s'est souvenu avec émotion qu'il fut appelé par le Président SENGHOR à l'âge de 29 ans pour être son Directeur de Cabinet, responsabilité qu'il exerça pendant une dizaine d'années. Quant à M. Gérald BOSIO, ancien Conseiller du Président SENGHOR, il a évoqué les années passées au square Tocqueville par son ami et mentor. Une autre plaque dédiée à l'ancien Ministre du Général De GAULLE, Michel Habib-DELONCLE figure aussi au square de Tocqueville où il a habité, en même temps que Léopold Sédar SENGHOR, dans les années 50. Son fils Pierre DELONCLE lui a rendu un vibrant hommage en retraçant sa riche carrière.

Plusieurs personnalités ont également pris part à l'événement, notamment, S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur du Sénégal en France, des membres de la famille de SENGHOR (l'ancien Ambassadeur Henri SENGHOR), M. Didier QUENTIN, Député de Charente-Maritime, Mme Brigitte KUSTER, Maire du XVIIème arrondissement, d'anciens Ministres, M. Bernard DEBRE, M. Jacques GODFRAIN, M. Jacques LEGENDRE, M. Jacques TRORIAL, M. Christian VALANTIN, ancien Directeur de Cabinet du Président SENGHOR, des Diplomates et M. Jean-Christophe RUFFIN, ancien Ambassadeur de France au Sénégal et membre de l'Académie française, qui a rappelé que le siège de Léopold Sédar SENGHOR à l'Académie était resté vacant, car selon lui, un homme ayant un tel parcours demeure difficilement remplaçable.

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 5 20/05/2015 22:31:38

VIE DES INSTITUTIONS

La rencontre des acteurs de la Francophonie sur le thème « Quelles complémentarités d'actions pour les droits de l'enfant » s'est tenue le 1er avril 2015, à Paris, au siège du Conseil supérieur du Notariat.

La cérémonie d'ouverture était présidée par Pierre Luc VOGEL, Président du Conseil supérieur du notariat, Jacques TOUBON, Défenseur des Droits et Secrétaire général de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) et Thierry CORNILLET, Président fondateur de l'Association internationale des régions francophones.

Deux sous-thèmes ont été abordés au cours de cette rencontre :
- la promotion des droits de l'enfant ;
- la protection des droits de l'enfant : l'exemple du droit à l'identité.

Les échanges autour du premier sous-thème ont été présidés par le Professeur Serigne DIOP, Médiateur de la République du Sénégal, Ancien Président de l'AOMF. Ils ont porté essentiellement sur :
- la sensibilisation des enfants, avec une présentation des clips vidéo de l'AOMF sur les droits de l'enfant ;
- la sensibilisation des enfants par l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles et la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ;
- la sensibilisation des acteurs : formation policière par Francopol (Réseau francophone de formation policière) ;
- la sensibilisation des autorités, exemple du Sénégal, traitée par Ramatoulaye NDAO DIOUF, Coordonnatrice de la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance.

Le deuxième sous-thème était relatif à la protection des droits de l'enfant : l'exemple du droit à l'identité, les présentations suivantes ont été faites :

- celle du livre « Les enfants fantômes » de Laurent DEJOIE, Président de l'Association du notariat francophone ;
- la présentation du guide pratique pour la consolidation de l'État civil, des listes électorales et la protection des données personnelles par un représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie ;
- la présentation de Plan international par son Directeur ;
- la présentation de la Voix de l'enfant par sa Présidente ;
- la présentation d'Aide et Action France par son Directeur.

La rencontre a donné lieu à des débats riches et fructueux.

Les participants ont souligné que la première violation des droits de l'Enfant ou la première violence faite à l'enfant résulte de son non enregistrement dès sa naissance.
Or, l'article 6 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dispose que « chacun a le droit à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique ».
Et la Convention internationale des Droits de l'Enfant va plus loin en précisant, dans son article 7, que « l'enfant est enregistré aussitôt dès sa naissance ».
C'est pourquoi, à l'automne 2010, à Tirana (Albanie), lors du 20ème anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF), qui regroupe plus de 50 États membres, a adopté une Résolution encourageant le renforcement du rôle de l'Ombudsman ou du Médiateur pour lui permettre de promouvoir l'État de droit et les Droits de l'Homme en mettant un accent particulier sur la promotion des Droits de l'Enfant.

Cette Résolution prévoit l'extension des compétences de l'Ombudsman ou du Médiateur aux questions relatives aux droits de l'enfant.

Le premier Colloque sur les enfants fantômes ou enfants sans identité s'est tenu, le 8 avril 2015.

Il a été organisé à l'initiative de Mme Laurence DUMONT, députée, vice-présidente de l'Assemblée nationale en charge des affaires internationales en relation avec l'Assemblée nationale, le Sénat, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Association du notariat francophone et l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles. Ce colloque a été présidé par Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de l'OIF et M. Robert BADINTER, Ancien Ministre, ancien Président du Constitutionnel français.

Deux sous-thèmes ont été abordés au cours de ce colloque :

- l'état-civil des enfants, un enjeu de citoyenneté et de développement ;
- quels constats et quels outils pour un état-civil fiable et consolide ?

Le colloque a réuni, notamment, les représentants du corps diplomatique, du Sénat, de l'Assemblée nationale, de l'UNICEF, de l'Association francophone des Autorités de Protection des Données personnelles (AFAPDP), de l'Association du Notariat francophone, des ONG, de la presse, les Professeurs et des étudiants de nombreuses universités françaises.

Selon le dernier recensement de l'UNICEF, plus de 230 millions d'enfants à travers le monde, dont 38 % en Afrique, ne disposent pas de pièces d'état civil.
Les enfants sans identité n'ont pas accès à l'éducation, aux soins ou encore à la protection juridique. En outre, ils sont confrontés à la misère économique, sociale, affective, culturelle, à l'analphabétisme, à la solitude, à l'indifférence.
Ils sont les premières victimes de toutes les formes d'exploitation économique, sexuelle, peuvent faire l'objet d'enrôlement dans les milices et constituent des proies faciles pour les trafiquants et les terroristes.
C'est pourquoi, les participants ont souligné l'importance de la volonté politique des gouvernants pour faire face à ce phénomène.
Ils ont préconisé que l'OIF puisse constituer une plate-forme d'actions, en synergie avec les organisations internationales et autres partenaires (UNICEF, Fonds des Nations unies pour la Population, la BAD, la Banque mondiale) en vue de mobiliser les financements nécessaires, permettant de doter les États de l'espace francophone, d'un état civil fiable, fondement indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

Débats à l'Académie diplomatique internationale.

L'Académie diplomatique internationale a organisé des débats à l'occasion de la parution de l'ouvrage « De Dakar à Dakar : 25 ans d'engagement de la Francophonie » rédigé par M. Robert DOSSOU, Ancien Ministre des Affaires étrangères du Bénin, Ancien Président de la Cour constitutionnelle et M. Hacen LEBATT, Ancien Ministre des Affaires étrangères de Mauritanie. Les débats ont porté sur Paix, démocratie et Droits de l'Homme : l'Afrique en mouvement.

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 6 20/05/2015 22:31:38

AXE PARIS/DAKAR

LE FORUM FRANCO-AFRICAIN POUR UNE CROISSANCE PARTAGÉE S'EST TENU À PARIS, LE 6 FÉVRIER 2015.

Le Président François HOLLANDE en compagnie des Présidents du Sénégal, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Gabon.

Ce grand rendez-vous économique s'est déroulé en présence de plusieurs hautes personnalités dont le Président de la République française, S.E.M. François HOLLANDE et ses homologues d'Afrique, à savoir, S.E.M. Macky SALL du Sénégal, S.E.M. Alassane OUATTARA de la Côte d'Ivoire et S.E.M Ali BONGO ONDIMBA du Gabon.

Le Président Macky SALL a saisi l'occasion de ce Forum pour adresser un message sous forme de plaidoyer pour le continent, en vue de la redynamisation et de la modernisation des échanges économiques entre la France et l'Afrique. Évoquant le contexte de raréfaction des ressources concessionnelles et de déclin de l'aide publique au développement, il a mis en exergue le problème de l'accès aux capitaux pour financer le développement et la croissance en Afrique. Le Chef de l'État a appelé à une réforme de la Gouvernance pour plus de flexibilité et un allégement des procédures de passation des marchés publics, qui devront être mieux adaptées à l'urgence des besoins.

À cet égard, le Président SALL a rappelé les engagements pris par le Président HOLLANDE lors du Sommet de l'Élysée sur la Paix et la Sécurité en Afrique tenu en décembre 2013, relatifs à la mise en place d'un Fonds d'appui en faveur de l'Afrique et à des investissements dans des projets dans les secteurs de l'innovation, des TIC et des infrastructures. Il a, en outre, invité les entreprises françaises à se montrer plus agressives, à s'intéresser davantage à l'Afrique et à participer aux appels d'offres.

En réponse à ses Pairs africains, le Président François HOLLANDE est revenu sur les engagements pris lors du Sommet de décembre 2013 à Paris, le dispositif français de soutien aux investissements et aux projets en Afrique et a fait un certain nombre d'annonces dans ce cadre, avant de saluer très fortement la mise en place de la Fondation « AfricaFrance ».

En concluant, il a déclaré que « le continent c'est notre avenir », arguant que c'est la zone avec la plus forte progression démographique et qui a connu la plus grande croissance ces dernières années. Selon le Président HOLLANDE, c'est donc là que l'on retrouve le potentiel le plus élevé et l'Afrique possède les capacités pour assurer son développement avec de nombreuses richesses encore inexplorées. Il s'est engagé à œuvrer à ce que la France accompagne mieux les États africains dans leur développement, avec la mise en place d'outils adaptés pour appuyer, d'une part, les entreprises françaises souhaitant entreprendre en Afrique et, d'autre part, le financement des projets africains (« Réserve pays émergents », COFACE, « Banque de l'exportation », PROPARCO, Fonds AVERROES, etc.).

L'un des temps forts de ce Forum a été le lancement officiel de la Fondation « AfricaFrance », présidée par M. Lionel ZINSOU, dont l'objectif est de « susciter la collaboration de la société civile et de la société marchande, à l'appui des politiques publiques de développement ». La Fondation rassemble des acteurs Africains et Français publics (États, collectivités locales) et privés (entreprises), des associations, des établissements d'enseignement et de recherche. Quatre programmes vont démarrer ses activités, à savoir :

- « RH-Excellence Afrique », visant la labellisation et la mise à niveau d'établissements africains publics et privés de formation, pour mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi et permettre une croissance plus inclusive ;
- « Lead Campus », qui consiste en la mise en place sur les campus africains d'un cycle de formation au leadership pour des Africains à fort potentiel, issus des secteurs privés, publics et associatifs ;
- « Young Leaders », un programme de rencontre entre entrepreneurs Français et Africains, qui réunira chaque année en France et en Afrique une cohorte de 30 jeunes âgés de 25 à 35 ans, pour nouer des liens et partager une réflexion sur des enjeux globaux ;
- 10 « Clusters », des clubs sectoriels constitués d'entreprises françaises et africaines, regroupés autour des thèmes suivants : agroalimentaire, entrepreneuriat et innovation sociale, entrepreneuriat féminin, finances, appui aux PME, droit des affaires, numérique et e-learning, ville durable, initiatives créatives et culturelles, sport.

M. ZINSOU a également annoncé la mise en place d' « Associations miroirs » de la Fondation, dans différents pays en Afrique, à l'initiative des entreprises locales. Elles s'organisent actuellement en Afrique du Sud, en Angola, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana au Nigeria et au Sénégal, où cette dernière sera dirigée par M. Amadou KANE, ancien Ministre de l'Économie et des Finances.

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 7 20/05/2015 22:31:39

AXE PARIS/DAKAR

Le Salon International de l'Agriculture (SIA) s'est tenu au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris, du 21 février au 1er mars 2015.

"Si tout le monde s'y met, d'ici peu, nous allons changer radicalement le visage du Sénégal grâce à l'agriculture", S.E.M. Macky SALL.

« L'Agriculture en mouvement », c'est le thème choisi pour la 52ème édition du Salon International de l'Agriculture qui a proposé une nouvelle étape dans la réflexion sur l'univers agricole, en abordant les principaux sujets économiques, sociétaux et techniques du secteur.

Comme les années précédentes, la participation du Sénégal au SIA a été confiée à l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS), dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER).

Le Comité d'organisation a mis à la disposition des participants, qui sont venus très nombreux cette année, un stand de 300 m2 pour une exposition permanente.

Le Sénégal a toujours contribué de manière remarquée au SIA, et comme l'a souligné le Président Lamine NIANG, c'est une tradition bien établie pour la délégation sénégalaise d'organiser une journée de communication sur un sujet commandé par l'actualité économique, et centré sur les objectifs poursuivis par le Gouvernement dans le secteur agricole. Cette fois-ci, ***« La Stratégie de mise en œuvre du volet agricole du PLAN SÉNÉGAL ÉMERGENT »*** a été retenue comme sujet de discussion.

Dès l'entame de son propos, S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur du Sénégal en France a indiqué que « le renforcement de l'agriculture sénégalaise est la condition sine qua non pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, réduire significativement la pauvreté et assurer une croissance durable et soutenue ». Il a également souligné le triptyque vertueux qui caractérise le PSE, à savoir : redynamisation de l'économie, société solidaire et État de droit. Le PSE vient redynamiser la politique de diversification de l'agriculture dans laquelle le Sénégal s'est lancé depuis plusieurs années, portant notamment sur le développement et la promotion des cultures d'exportation.

Pour sa part, Monsieur Pape Abdoulaye SECK, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, a décliné la vision stratégique de Monsieur le Président de la République selon laquelle, le Sénégal ne sera la voie de l'émergence, que s'il arrive à construire une agriculture forte, porteuse d'une croissance économique significative et de qualité.

Cela pour que les sénégalais nourrissent les sénégalais et se positionnent sur les marchés internationaux, en fonction de leurs avantages comparatifs dans ce monde de plus en plus ouvert, où s'opère tout naturellement, une sélection fondée sur des impératifs de compétitivité, de diversification et de durabilité.

Cette stratégie s'avère payante, car, en dépit des changements climatiques observés dans le sahel, force est de constater que la production agricole sénégalaise a augmenté en volume, de 7,8 % en 2014, contre 4 %, comparée à l'ensemble des pays du Sahel.

De même, une hausse de 4,7 % en valeur a été enregistrée dans la même période, contre une prévision de 0,1 %.

Le Ministre de l'agriculture a souligné qu'il faut faire plus et mieux, en misant sur la contribution de la diaspora, mettre tout en œuvre pour une promotion et une massification de l'investissement familial et privé pour que le Sénégal dispose d'une agriculture de progrès social et technologique

Sous ce regard, le Ministre a mis en exergue les actes forts que le gouvernement a posés, qu'il convient de constater et de saluer à leur juste valeur. Il s'agit de :

- la détaxation du matériel agricole,
- la subvention du matériel de culture attelée, à hauteur de 70 %,
- la subvention du matériel de culture motorisée à hauteur de 60 %,
- mise en place, chaque année, d'un fonds de 5 milliards de francs CFA pour la reconstitution du capital semencier en vue de doper la productivité de l'agriculture, et de contribuer conséquemment à la construction d'une compétitivité durable,
- la constitution d'un fonds de commercialisation pour les produits stratégiques que sont le riz, l'arachide, et qui sera étendue à d'autres cultures.

Il faut souligner que le Sénégal se trouve dans une phase d'accélération du rythme de réalisation des aménagements hydro-agricoles pour sécuriser « la ressource terre ».

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 8 20/05/2015 22:31:42

AXE PARIS/DAKAR

Visite de travail du Ministre de l'Education nationale à Paris, le 09 avril 2015.

Le Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, Monsieur Serigne MBAYE THIAM reçu par Mme Irina BOKOVA.

Monsieur Serigne MBAYE THIAM était invité par Madame Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO, à la cérémonie de lancement International du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2015 - Éducation pour tous 2000-2015 : Progrès et enjeux.

La rencontre fut marquée par un Message vidéo de Monsieur Ban KI MOON, Secrétaire Général des Nations Unies et un tête-tête entre le Ministre sénégalais et Madame la Directrice Générale de l'UNESCO.

PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE GORÉE, LA VILLE DE NANCY ET LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND NANCY.

Dans le cadre du renforcement de la Coopération entre la Ville de Nancy, le Grand Nancy et la Commune de Gorée, une délégation conduite par Me Augustin SENGHOR, Maire de la ville de Gorée a séjourné à Nancy du 11 au 24 avril 2015. À cette occasion plusieurs réunions thématiques ont eu lieu avec les partenaires.
La visite a été marquée par la signature de la Déclaration d'intention entre les trois collectivités locales, officialisant ainsi le raffermissement de leurs relations de coopération.
La cérémonie s'est déroulée à de l'Hôtel de ville de Nancy, en présence des représentants de l'Ambassade du Sénégal à Paris, de Madame Mame Fatim GUEYE, Ambassadeur, Délégué permanent du Sénégal auprès de l'UNESCO.

FLASH INFOS

Hommage aux tirailleurs sénégalais enterrés dans le cimetière de la municipalité de Lectoure.

En présence du Maire de Lectoure, du Consul Général du Sénégal à Bordeaux et du Président de l'Union des travailleurs sénégalais en France (Action revendication Section Gironde) l'Ambassadeur Paul BADJI s'est incliné devant la mémoire de 73 tirailleurs sénégalais morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale.

Dans un discours empreint d'une forte émotion, il a salué la mémoire de ces vaillants combattants, qui ont donné de leur sang, leur vie pour défendre la liberté, pour défendre la France. Il a également déposé une gerbe de fleurs en souvenir de ces héros anonymes.

Cérémonie de restitution de l'étude de l'AFD sur la dimension locale de la dialectique migration et développement.

L'Ambassadeur Paul BADJI a procédé, avec Corinne BRUNON MEUNIER, Directrice adjointe du développement et de biens publics mondiaux du Ministère des affaires étrangères et du Développement International, à la clôture de la cérémonie de restitution de l'étude sur la dimension locale de la dialectique migration et développement : le cas France-Sénégal. Cette étude vise à permettre à l'AFD et aux collectivités locales d'identifier les pistes d'action et de réflexion pour favoriser et améliorer la prise en compte des mobilités dans leurs stratégies de développement. L'excellence du corridor France-Sénégal dans la prise en compte du potentiel migratoire pour le développement aussi bien des pays d'origine et d'accueil, fait de l'axe Paris-Dakar un modèle d'expérimentation qui peut faire florès.

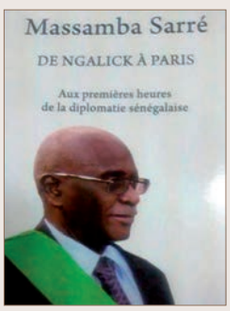

La cérémonie de dédicace de l'ouvrage autobiographique intitulé « Massamba SARRE, De Ngalick à Paris : aux premières heures de la diplomatie sénégalaise », a été présidée, le 19 mars 2015, à Dakar, par Monsieur le Premier Ministre Mahammad Boun Abdallah DIONNE avec la participation de S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur. Monsieur le Premier Ministre a précisé que « M. Massamba SARRE est l'incarnation même du devoir accompli. Sa carrière de diplomate est une cargaison de leçons de vie et de conquêtes ».

Monsieur Moustapha NDOUR, 1er Conseiller, a pris service à l'Ambassade du Sénégal à Paris, en remplacement de M. Sonar NGOM.

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 9 20/05/2015 22:31:45

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

LANCEMENT DU FORUM FRANCO-INDIEN ET PARTENAIRES FRANCOPHONES DE LA FRANCE, LE 10 AVRIL 2015, À PARIS.

En marge de la visite du Premier Ministre Indien Monsieur NARENDRA Modi, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre la France et l'Inde, le 10 avril 2015, a eu lieu le lancement du Forum "India Invest", à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Indienne. Cette rencontre vise à promouvoir de nouveaux liens économiques et des possibilités inexplorées en faveur du développement d'un partenariat solide entre l'Inde et l'Union européenne en général, mais particulièrement entre l'Inde, la France, et les partenaires francophones de la France.

Pour l'Afrique, l'Inde offre une énorme expertise dans des secteurs tels que l'ingénierie, l'informatique, l'agriculture, l'exploitation minière, l'éducation, la santé et les produits pharmaceutiques.

Au cours de son intervention Madame Khoudia MBAYE, Ministre en charge de la Promotion des Investissements du Sénégal, a fait une présentation des grandes lignes du Plan Sénégal Émergent, en mettant en exergue la décision de se doter d'une nouvelle loi (n° 2014-09 du 20 février 2014) relative aux types de contrats Partenariats Public Privé (PPP) afin d'améliorer le climat des affaires et des investissements.

Madame le Ministre s'est ensuite entretenue avec des investisseurs indiens qui ont manifesté leur intérêt à s'implanter au Sénégal.

LA QUATRIÈME ÉDITION DES RENCONTRES « CONSULS ENTREPRISES » S'EST TENUE À NANCY, LE 9 AVRIL 2015.

Ce Forum, qui a rassemblé plus d'une trentaine de Représentations diplomatiques et 70 entreprises, ouvert par Paul ARKER, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI régionale de Lorraine), a offert l'opportunité aux entreprises présentes de dynamiser leurs réseaux internationaux et de collecter de précieuses informations sur les pratiques commerciales. Le Sénégal était représenté par le Bureau économique de l'Ambassade du Sénégal en France en présence de Monsieur Gérald COLLARDE, Consul honoraire du Sénégal à Nancy.
Cette journée a été l'occasion pour les entreprises lorraines exportatrices, de rencontrer les réseaux diplomatiques et d'accompagnement export, disponibles et utiles pour la concrétisation de leurs projets à l'international.

Elle a été marquée par plus de 170 entrevues individuelles directes et deux ateliers techniques portant sur les thèmes suivants :
- comment financer son développement à l'international ?
- la sécurisation de vos transactions.

La rencontre s'est déroulée sous forme de B to B entre 13 Chefs d'entreprise évoluant dans différents secteurs. Ces derniers ont manifesté leur intérêt pour le marché sénégalais et souhaité effectuer des missions de prospection afin d'échanger avec les acteurs du tissu économique. Cette importante manifestation, organisée par la CCI de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec la CCI Internationale Lorraine, avait pour objectifs de donner à des Chefs d'entreprise lorrains l'occasion d'échanger sur leurs projets, avec des consuls généraux et honoraires du Grand-Est, des conseillers économiques d'ambassades et de plusieurs experts.

L'ATELIER « BUSINESS FRANCE » ORGANISÉ, LE 9 AVRIL 2015 S'EST DÉROULÉ AUTOUR DU THÈME : « OPPORTUNITÉS ET POTENTIALITÉS DU MARCHE SÉNÉGALAIS POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES ».

Il a été animé par Monsieur Mountaga SY, Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux (APIX), en présence du Directeur de la Planification du Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal et des représentants de l'Ambassade du Sénégal en France.

Monsieur Mountaga SY a saisi l'occasion pour présenter le Plan Sénégal Émergent (PSE), qui s'articule autour des trois axes suivants:

- Transformation structurelle de l'économie et croissance,
- Capital humain, protection sociale et développement durable,
- Gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Cet atelier relatif aux opportunités du marché sénégalais a été organisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Île de France (CCI), le Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN), le Moniteur du Commerce International et « Business France ».

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 10 20/05/2015 22:31:45

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

HOMMAGE À L'AMBASSADEUR PAUL BADJI.

S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur, Haut Représentant du Sénégal en France.

C'est sûrement avec le sentiment d'avoir honoré ses fonctions que l'Ambassadeur Paul BADJI va quitter l'Ambassade du Sénégal en France.

Même si ces mots vont heurter sa modestie, l'on peut dire sans exagération aucune que l'Ambassadeur Paul BADJI s'est toujours brillamment distingué dans les différentes fonctions qu'il a eu à occuper au cours sa riche et élogieuse carrière de diplomate entamée en 1977. Titulaire d'un Diplôme d'études approfondies en Droit de l'Université de Dakar (actuelle université Cheikh Anta DIOP) ainsi que d'un brevet de l'École nationale d'Administration et de Magistrature, l'Ambassadeur Paul BADJI a été, pendant sept ans (1979-1985), Chef de la Division ONU de la Direction des affaires politiques du Ministère des Affaires étrangères.

De 1985 à 1988, il fut Premier Conseiller à la Mission permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à New York avant d'être rappelé à Dakar pour être nommé d'abord, Conseiller Diplomatique du Président Abdou DIOUF puis Ambassadeur, Conseiller Diplomatique du Premier Ministre Habib THIAM en 1991, du Premier Ministre Mamadou Lamine LOUM, en 1998 et, à partir de 2000, des Premiers Ministres Moustapha NIASSE et Mme Mame Madior BOYE.

En 2002, il devint Ambassadeur du Sénégal en Allemagne et auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne, poste qu'il quittera en 2004 pour devenir Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies à New York. Le travail remarquable qu'il a accompli durant les sept ans passés à la tête de notre Mission permanente du Sénégal auprès des Nations unies a fortement contribué au rayonnement du Sénégal dans cette vitrine de la diplomatie multilatérale où il a eu à assumer plusieurs responsabilités. Sans être exhaustif, l'Ambassadeur BADJI a été Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Président de la Commission du Désarmement et de la sécurité internationale des Nations unies, Président de la Commission des Affaires économiques et financières, Co-facilitateur du groupe de travail sur les OMD, Co-facilitateur du groupe consultatif sur les Océans et le droit de la mer.

En novembre 2010, l'Ambassadeur Paul BADJI quitte New York pour le poste d'Ambassadeur du Sénégal à Bruxelles avant de rejoindre Paris, le 22 février 2013.

S.E.M. Paul BADJI a laissé les empreintes indélébiles de son action au cours de son court passage en France, en œuvrant grandement au raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre la France et le Sénégal et en se mettant constamment au service et à l'écoute des communautés et de la diaspora sénégalaises en France.

Outre sa fidèle réputation de diplomate chevronné et de grand commis de l'État, entièrement dévoué au service de son pays, l'on retiendra toujours de lui un homme d'une rare noblesse d'âme, d'une exquise élégance morale, d'une courtoisie et d'une disponibilité légendaires.

Un homme de l'ombre, discret, mesuré et généreux, dont la mémoire et l'œuvre resteront à jamais gravées en lettres d'or dans les anales de la diplomatie sénégalaise.

COMBAT BOMBARDIER/MODOU LÔ, REMISE DU DRAPEAU PAPE NDIAYE, LE 29 MARS 2015 À PARIS.

Organisée par « SUBATEL » la cérémonie de remise du Drapeau au Parrain, Monsieur Pape NDIAYE, Maître Tailleur, a été présidée, le 29 mars 2015, par S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur du Sénégal en France.

À cette occasion, il a souligné que la manifestation distingue la culture sénégalaise à travers le monde. En outre, Monsieur l'Ambassadeur a lancé un appel à la concorde et invité Modou LO tout comme « BOMBARDIER » à s'approprier les valeurs du Parrain, Pape NDIAYE. S.E.M. Paul BADJI a également transmis les encouragements des plus Hautes Autorités du Sénégal.

FOOTBALL : MATCH AMICAL SÉNÉGAL/ GHANA, LE 28 MARS 2015 AU HAVRE.

L'Ambassadeur s'est rendu, le 28 mars 2015, au Havre, pour assister au match amical international remporté par le Sénégal face au Ghana par 2 buts à 1. À la fin de la rencontre et en présence de Monsieur Ibrahima DIOUCK, Secrétaire général du ministère des Sports et de Maître Augustin SENGHOR, Président de la Fédération sénégalaise de football, S.E.M. Paul BADJI a adressé au sélectionneur, Monsieur Aliou CISSE, aux joueurs ainsi qu'à l'encadrement technique, les vives félicitations de Monsieur le Président de la République, S.E.M. Macky SALL. De même, il a tenu à rappeler l'immense espoir que le peuple sénégalais place en l'équipe nationale.

SEN DIPLO MAG-9_VF.indd 11 20/05/2015 22:31:47

S.E.M. Macky SALL, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées a passé en revue les détachements des Forces de Défense et de Sécurité, le 4 avril 2015, à la Place de l'Indépendance à Dakar.